

HANDISOINS 86

34, rue Joseph-Mergau - 86100 CHATELLERAULT - Tél : 06 87 30 89 65 – Courriel : association@handisoins86.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 31 MAI 2017 à 20 h 30 dans les locaux de l'A.P.A.J.H. 86, la Mas du Parc de Targé CHATELLERAULT

Nombre d'adhérents : 40
Nombre de présents : 14
Nombre de pouvoirs : 16

Informations du service par le Dr Agnès MICHON

Le Docteur Michon retrace les activités du service, et met l'accent sur certains points :

Compte tenu du succès de ce service, les demandes sont de plus en plus nombreuses et les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous s'allongent.

Le Docteur Michon constate :

que son temps de travail (temps incomplet) devient grandement insuffisant pour toutes les sollicitations pour assurer une présence médicale constante (gestion de certaines urgences) ce qui ne lui permet pas de :

- faire évoluer les possibilités d'offres de soins en approfondissant la connaissance des différents types de handicap et faire correspondre les origines somatiques à certaines manifestations comportementales
- faire un lien efficace avec les médecins traitants et les accompagnants.

Différents points ont été évoqués :

Ostéopathie : lors de la rentrée du nouveau directeur le Dr Michon demandera que des consultations en ostéopathie soient organisées, puisque les séances prises en charge en cabinet apportent un retour positif de la part des familles.

Gastro-entérologie : cette spécialité ne fonctionnait plus faute de praticiens. 2 praticiens du CHU viennent d'être nommés. Des rendez-vous sont déjà programmés.

Neurologie : pour le vieillissement, le Dr Samad a aidé les équipes de façon intéressante pour le quotidien, mais nous n'avons pas pu investir ce champ d'évolution du déficit cognitive. Pas de possibilités d'aide du côté des gériatres.

Formation : le Dr Michon a suivi une formation sur l'Hypnose spécifique pour les personnes handicapées. Elle pense pouvoir en faire profiter certains patients avant la fin de l'année.

L'Anesthésie Générale Sans Intubation (A.G.S.I.) est en cours. Le Dr CHAMPION donnera des précisions dans son rapport moral.

Informations du service par le chirurgien-dentiste Dr GRIVELET

Le Dr GRIVELET constate que de plus en plus de patients sont soignés faute de brossage de dents journaliers. Il rappelle que les soins bucco-dentaires journaliers sont indispensables pour préserver une bonne santé dentaire.

Des formations pour le personnel travaillant dans les établissements existent. Il est souhaitable que l'on réalise ces formations, d'autant plus, que les établissements ont des crédits chaque année pour réaliser ces formations.

Mme Boyer prendra contact avec le Dr Grivelet pour mettre en place, si possible, une formation d'ici la fin de l'année.

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉ

Par le Président Thierry CHAMPION

A.R.S. – lettre de novembre 2016 transmise par M. Coquema - directeur du Centre Hospitalier, qui confirme l'abondement de dotation du Fonds d'Intervention Régional pour 2016 en faveur de l'Hôpital de Jour Pour Personnes Handicapées. Réévaluation fin 2017.

Logo pour tous les documents de l'association : Lors de la création du site internet il a été choisi un logo. Ce logo plus agréable et surtout représentant plus notre activité est proposé aux membres présents et adopté à l'unanimité.



Formation hypnose du Dr A. Michon : cette formation est dispensée par Hypnoteeh SARL. Coût de cette formation 3.200 €. Le don de 1.500 € fait par la Société des membres de la légion d'honneur a été utilisé pour partie à cette formation. Notre association a complété le solde, soit 1.700 €.

Formation bucco-dentaire pour les personnes soignantes en établissements. Le Président rappelle que malgré des propositions de formation faite auprès des membres du C.A, aucune réponse positive n'a été donnée.

Le constat fait par le Dr Grivelet, le président demande donc que soit organisé au plus vite des formations bucco-dentaires et que des personnels s'y inscrivent. Ces formations seront prises en charge par notre association.

Direction du Centre Hospitalier : Monsieur COQUEMA directeur du Centre Hospitalier Nord de Châtellerauld a quitté son poste en mai.

Le nouveau directeur venant du C.H.U. de Poitiers prendra ses fonctions en juillet 2017.

Un nouveau directeur financier (M. Guillamo) a été nommé au cours du 1er trimestre 2017.

Courriers divers échangés entre le directeur du C.H. et notre association sur l'utilisation du

Legs Favre : Plusieurs courriers ont été échangés avec le directeur du Centre Hospitalier de Châtellerauld pour connaître l'utilisation des 80.000 € versés par notre association fin 2014, qui devaient servir à mettre en place l'A.G.S.I. (Anesthésie Générale Sans Intubation) – courrier de mars 2016.

Compte-tenu qu'il nous a été répondu que les fonds avaient été utilisés à d'autres fins, une décision commune (Dr A. Michon, Drs Grivelet et Fronty et notre association) a été prise pour demander des explications- courrier de février 2017 transmis aux membres de notre Conseil d'administration pour information.

A ce courrier nous avons reçu 2 réponses non conformes à l'utilisation des fonds. De nombreux appels téléphoniques, tant par notre association que par les Drs Michon, Grivelet et Fronty ont été échangés afin de connaître la véritable utilisation.

La réponse de M. Coquema confirme que l'utilisation des fonds sera bien utilisée pour la mise en place de l'A.G.S.I. prévue pour les interventions au cours du 4e trimestre 2017.

Action des Syndicats Pâtisseries de la Vienne 20 et 21 mai 2017 et en présence de Philippe Candéloro, parrain de ces journées, le produit de la vente des pâtisseries a été reversée à notre association, soit un don de 865,50 € (chèque reçu par les Drs A. Michon et Th. Champion).

Un stand Handisoins 86 a été mis en place durant ces 2 journées et a fait l'objet d'achats (affiches plastifiées, flyers etc..). Plusieurs personnes ont été intéressées par l'action menée par notre association.

Actions à mener auprès du secrétariat aux handicapés dans le nouveau gouvernement. :

Richard Anconina, parrain de notre association, connaissant la famille Macron, sollicitera une entrevue afin que nous soyons entendu pour pérenniser le service, et demander la création de nouveaux établissements pour personnes atteintes d'autisme.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

RAPPORT FINANCIER

Pour l'exercice 2016, les dépenses et les recettes sont en équilibres.

La présentation du budget sera revue pour 2017, afin de tenir compte des engagements et des amortissements pris et qui ne figurent pas sur le document remis aux membres présents.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

ÉLECTION DU TIERS SORTANT :

sortants : Mmes GARDAIS, MANSON et WATHELET.

Les membres sortants qui se représentent sont **élus à l'unanimité**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE COMPOSE DE 13 MEMBRES

ALLARD Geneviève- collègue « parents » association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOURREAU Mariannick – collègue « paramédicaux » - association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOYER Ginette – collègue « adhérents »

BOYER Michel – collègue « adhérents »

CHAMPION Thierry – collègue « association » - association Autisme Vienne

CLAIRAND Marie-Aude - collègue « association » - association APSA – Foyer de la Varenne

GARDAIS Magalie – collègue « paramédicaux » - association A.P.A.J.H. 86

MANSON Annie – collègue « association » - association A.P.A.J.H. 86

MARTIN Virginie – collègue « paramédicaux » - association Autisme Vienne

MARTINEAU Emmanuel – collègue « adhérents »

ROYER Michel – collègue “parents” – association Autisme Vienne

VELARD Arlette – collègue “parents” – A.P.A.J.H. 86

WATHELET Catherine – collègue “association” association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

LE BUREAU SE COMPOSE DE 7 MEMBRES

CHAMPION Thierry – président

WATHELET Catherine – vice-présidente

MANSON Annie – vice-présidente

MARTINEAU Emmanuel – trésorier

VELARD Arlette – trésorier adjoint

BOYER Ginette – secrétaire

ROYER Michel – secrétaire adjoint

La séance est levée à 23 h